

JUGER LES PRÉJUGÉS

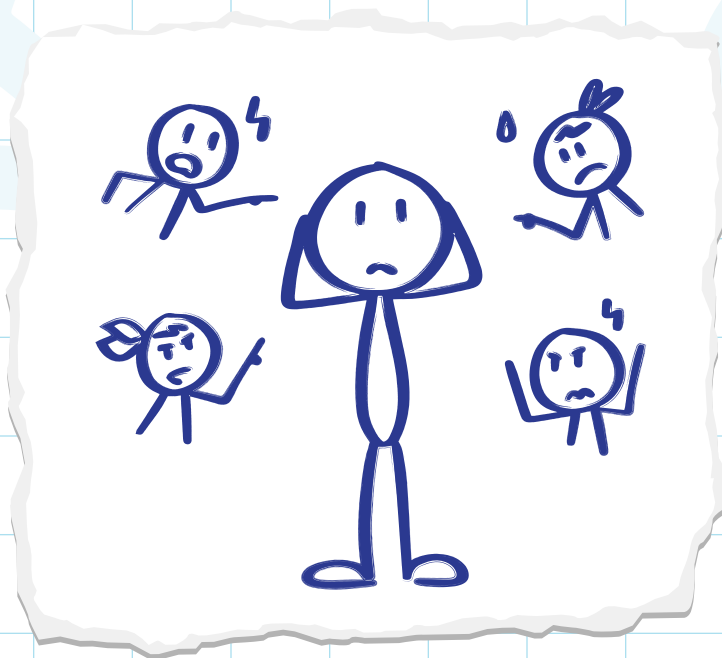
ACTIVITÉ EXTRAITE DE

ON S'ÉLÈVE!

TROUSSE D'ACTIVITÉS PRATIQUES VISANT

À SENSIBILISER À LA RÉALITÉ DES JEUNES HANDICAPÉS





Discipline et niveau

Culture et citoyenneté québécoise,
1^{re} année du 3^e cycle

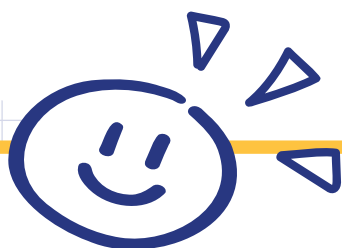
« L'un des plus importants obstacles qui se dressent sur la route d'une personne en situation de handicap, ce n'est justement pas son handicap, mais la perception que cette personne et celles qui l'entourent peuvent en avoir. »

– Lionel Hoffman

Juger les préjugés

Brève description de l'activité

Afin de prévenir et de contrer la violence et l'intimidation, il est nécessaire que les élèves comprennent ce que ces notions impliquent. Cette activité permet notamment de comprendre ce qu'est un préjugé, un stéréotype ou de la discrimination. Elle permet aussi de porter un jugement sur les préjugés qui existent concernant les personnes handicapées.



Intentions de l'activité

- Amener l'élève à remettre en question certains jugements et à s'ouvrir aux possibilités.
- Amener l'élève à imaginer diverses options et à en privilégier certaines pour favoriser le vivre-ensemble.
- Amener l'élève à faire un examen détaillé d'une situation d'un point de vue éthique en comparant le sens de certains repères dans différents contextes.

Étapes de l'activité



Temps estimé :
40 minutes

Préparation (10 minutes)

Déroulement

Organisation matérielle

Amorce

L'enseignante ou l'enseignant doit d'abord lire et assimiler les définitions « préjugé », « stéréotype » et « discrimination » de l'annexe 1.

Il amorce l'activité en racontant aux élèves une situation qu'il a vue ou qu'il a déjà vécue (il peut aussi inventer l'histoire) concernant les préjugés, les stéréotypes ou la discrimination.

Il demande ensuite aux élèves s'ils ont déjà vu ou vécu une telle situation. Ne prendre que deux ou trois exemples.

Le but de l'activité est d'amener progressivement les élèves à examiner les stéréotypes qui existent à l'endroit des personnes handicapées et des personnes non handicapées. Le personnel enseignant informe les élèves qu'ils doivent participer « à une enquête » sur la façon dont ils décrivent les gens « avec » et « sans » incapacité.

- Annexe 1 (définitions)
- Discussion en grand groupe

Rappel des acquis

Avant de poursuivre, il rappelle aux élèves l'importance de respecter le point de vue de chacune et de chacun et d'établir des liens avec ce qu'ils ont déjà appris antérieurement.

Réalisation (10 minutes)

Déroulement

Organisation matérielle

Élaboration (phase 1)

1. L'enseignante ou l'enseignant forme des équipes d'environ quatre élèves.
2. Sur une feuille mobile, chaque équipe dessine deux colonnes : « Incapacité » et « Sans incapacité ».
3. Sous chaque colonne, les élèves doivent dresser la liste des mots qu'ils pensent les plus appropriés pour décrire chaque catégorie de personnes (si manque d'inspiration, se référer à l'annexe 2).
4. Pendant ce temps, l'enseignante ou l'enseignant trace deux colonnes au tableau. La première colonne porte le titre de « Personne handicapée » et la deuxième colonne porte le titre de « Personne non handicapée ».

- Former des équipes de quatre élèves
- Feuille mobile pour chaque équipe
- Annexe 2 (au besoin)
- Tableau (ou TNI)

Réalisation (10 minutes)

Déroulement

Organisation matérielle

Élaboration (phase 2)

1. L'enseignante ou l'enseignant demande aux élèves de poursuivre « l'enquête » en mettant leurs réponses en commun. Pour ce faire, il pose les questions suivantes :
 - Quels adjectifs avez-vous choisis pour la colonne « Incapacité »? Pourquoi?
 - Quels adjectifs avez-vous choisis pour la colonne « Sans incapacité »? Pourquoi?
 - Quels adjectifs avez-vous choisis pour les deux colonnes? Pourquoi?
 - Y a-t-il certains mots que la plupart des gens mettent dans la colonne « Incapacité »?
 - Quels sont les stéréotypes?
2. Il inscrit les éléments de réponse au tableau, puis compare les résultats de toutes les équipes. En même temps, il compare les différents points de vue des élèves et repère s'il existe des conflits de valeurs entre eux. Si oui, il rectifie les faits.

- Discussion en grand groupe
- Tableau (ou TNI)

Intégration (10 minutes)

Déroulement

Organisation matérielle

Clôture de l'activité

L'enseignante ou l'enseignant engage une discussion avec les élèves en racontant que les personnes handicapées ont longtemps été perçues comme étant incapables de participer activement à la vie en société. Il les questionne :

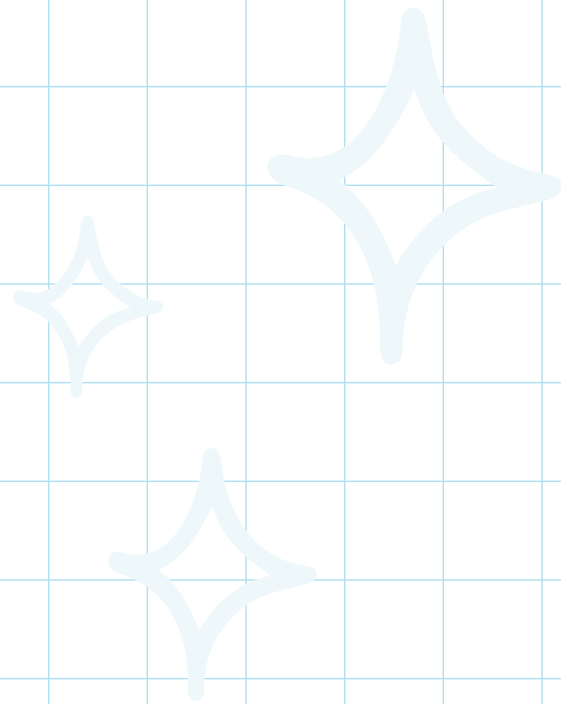
- Est-ce encore le cas?
- Quelle perception ai-je des jeunes handicapés dans mon école?
- Est-ce que je peux être ami avec un élève handicapé?
- A-t-il des forces et des talents, même s'il a de la difficulté à l'école?

Réinvestissement

L'enseignante ou l'enseignant revient sur le travail qu'ils viennent d'effectuer et précise que, pour éviter de perpétuer les stéréotypes et les préjugés, il est préférable de chercher les ressemblances qui nous unissent aux autres (les intérêts, les goûts, les forces, les talents, les habiletés, etc.) plutôt que les différences.

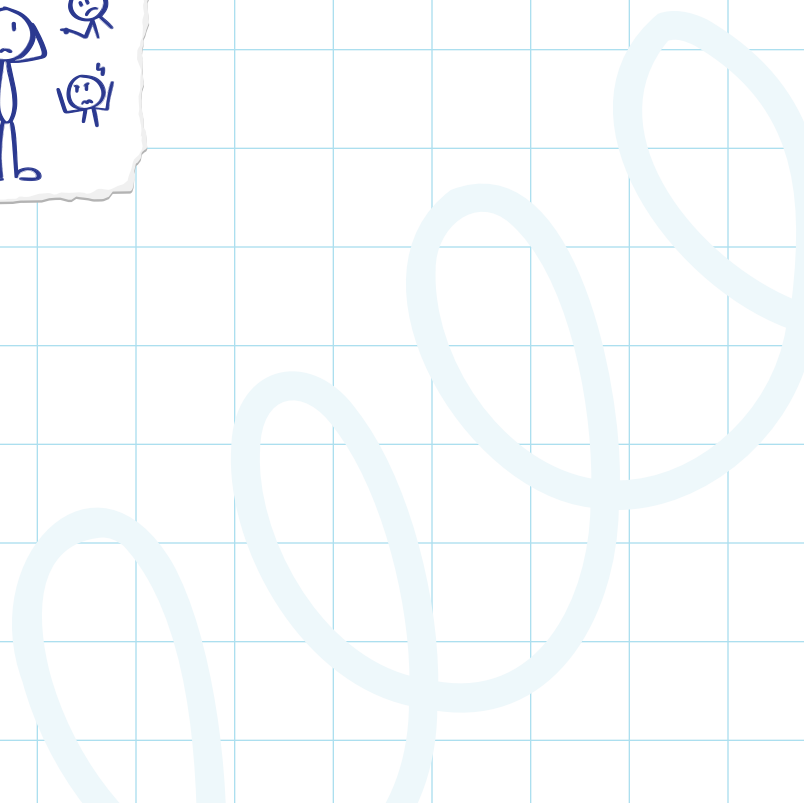
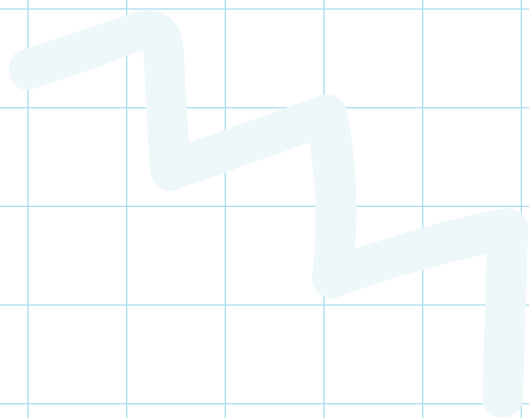
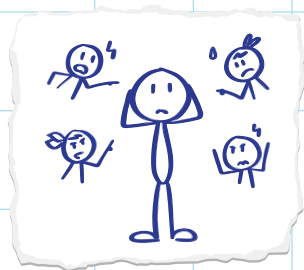
Par ailleurs, il spécifie que les différences peuvent être source de découvertes et d'enrichissement plutôt qu'être source de peur et d'intolérance. Il cite des exemples où la différence a enrichi nos vies respectives : le fait de déguster des mets provenant de partout sur la planète, le courage et l'inspiration que nous démontrent les athlètes paralympiques, les hommes et les femmes qui font leurs marques dans des métiers non traditionnels, etc.

- Discussion en grand groupe



JUGER LES PRÉJUGÉS

ANNEXES



Définitions

Stéréotype¹

Les stéréotypes sont des caractéristiques que la société attribue à un groupe de personnes pour les classer instinctivement, par exemple selon leur âge, leur poids, leur métier, leur couleur de peau ou leur sexe. Lorsque les filles et les garçons sont associés à deux univers séparés, on parle de stéréotypes sexuels.

En fait, les stéréotypes sont des idées toutes faites et des images caricaturales qui influencent négativement notre façon de percevoir les gens, d'interagir avec eux et de les traiter. Autrement dit, ils imposent des limites à la personne qu'ils visent, l'enferment dans un rôle qui ne lui convient pas nécessairement et l'empêchent d'être qui elle est réellement.

Préjugé²

Attitude ou opinion préconçue, souvent de coloration affective hostile ou sympathique envers certains objets, certaines actions, certains groupes.

Discrimination³

Mesure ou traitement différenciés et inégalitaires qui privent une personne ou un groupe social de libertés ou de droits reconnus aux autres membres de la société, généralement en raison de caractéristiques personnelles.



1 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Définition des stéréotypes », Gouvernement du Québec [En ligne], 2023 [<https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/enfance/developpement-des-enfants/consequences-stereotypes-developpement/definition-stereotypes>] (Consulté le 5 février 2025).

2 OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. « Préjugé » Office québécois de la langue française [En ligne], 2025 [<https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/17023635/prejuge>] (Consulté le 5 février 2025).

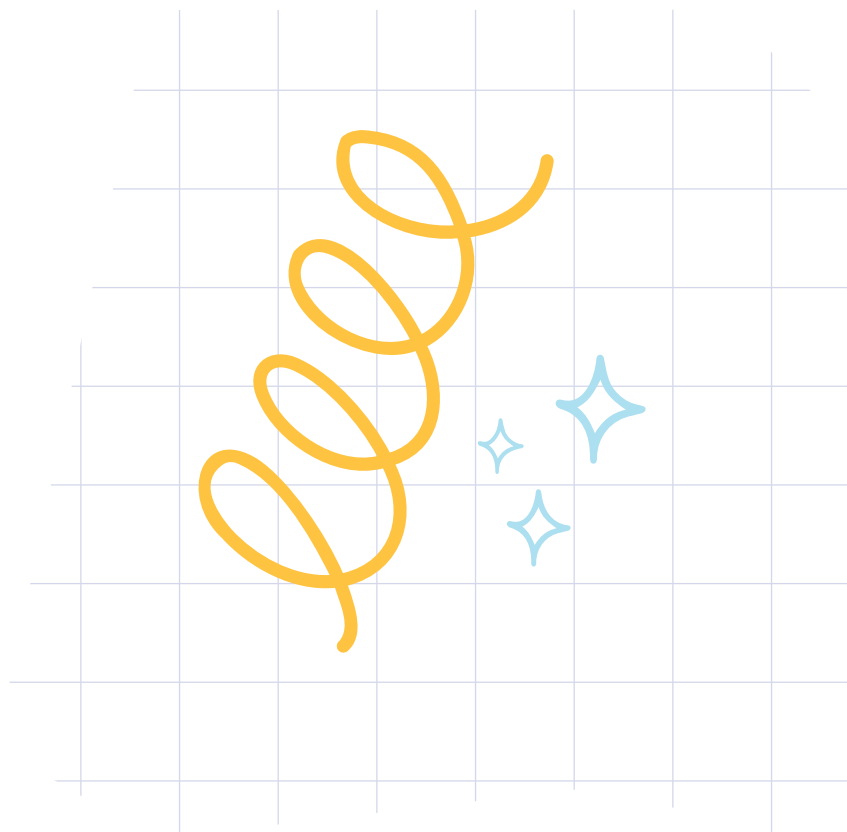
3 OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. « Discrimination » Office québécois de la langue française [En ligne], 2025 [<https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/2085085/discrimination>] (Consulté le 5 février 2025).

La Charte des droits et libertés de la personne

En vigueur au Québec depuis 1975, la *Charte des droits et libertés de la personne* interdit la discrimination lorsque celle-ci est fondée sur la race, la couleur de la peau, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge (sauf exceptions prévues par la loi), la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

Personne handicapée

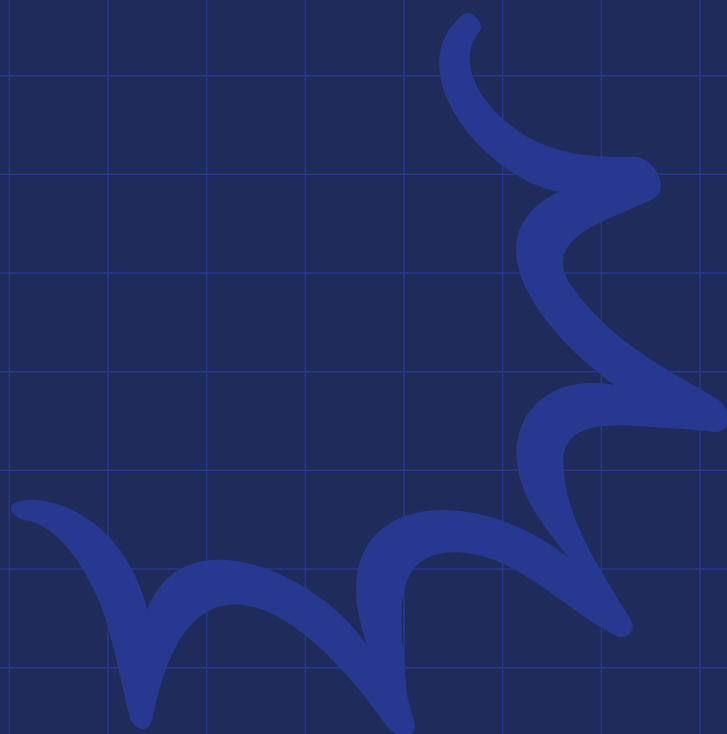
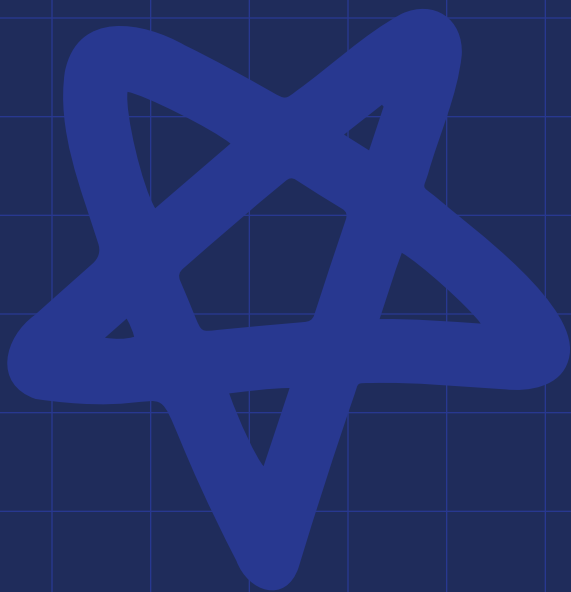
Selon la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, une personne handicapée désigne « toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes⁴ ».



4 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. « Définition du terme Personne handicapée », Gouvernement du Québec [En ligne], 2024 [<https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/participation-sociale-personnes-handicapees/definition-personne-handicapee>] (Consulté le 5 février 2025).

Suggestion d'adjectifs

Intelligent	Menteur	Talentueux
Négligé	Malade	Timide
Sérieux	Propre	Malchanceux
Travailleur	Amical	Jaloux
Malheureux	Bon à l'école	Paresseux
Fort	Seul	Agressif
Lent	Geignard	Débrouillard
Triste	Différent	Asocial
Confiant	Heureux	Inculte
Dynamique	Souriant	Maladroit
Riche	Digne de confiance	Stupide
Attachant	Faible	Joyeux
Inactif	Craintif	Impatient
Méchant	Persévérant	Studieux
Déterminé	Malin	Sportif
Modèle		



Office des personnes
handicapées

Québec

